

Le suivi environnemental et social du projet d'appui au développement communautaire (PADEC) au Mali

Jean-Philippe WAAUB

Professeur titulaire

GEIGER, département de géographie, UQAM, Québec-Canada

Jean-Philippe WAAUB :

Jean-Philippe Waaub est titulaire d'un doctorat en aménagement et enseigne à temps plein au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Il est directeur du Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional (GEIGER). Ses recherches, menées au Québec, au Canada, en Europe et en Afrique, portent sur l'évaluation environnementale stratégique, les outils d'aide à la décision appliqués à la gestion du territoire, à la gestion des ressources et à l'environnement (aide à la décision multicritère; cartographie écologique; système intégré d'aide à la décision; système de soutien à la décision de groupe; participation des publics) et la modélisation techno économique des systèmes industriels liés aux changements climatiques.

Résumé :

Le projet d'appui au développement communautaire (PADEC), dans les régions de Kayes et Koulikoro au Mali est un programme d'action. Il est relié à la deuxième phase du Plan de réduction de la pauvreté au Mali et est financé par le Fonds africain de développement (FAD). La première phase, mise en œuvre entre 2001 et 2005, a conduit à des résultats forts encourageants pour les membres des communautés locales. Cette deuxième phase du programme de développement a pour but de consolider les premiers résultats et d'en étendre l'étendue à 237 communautés locales et concernant cinq types de micro-projets. Des centaines de projets ont été et seront donc mis en œuvre dans les catégories d'infrastructures suivantes: hydraulique et approvisionnement en eau; projets communautaires (santé, éducation etc.); projets hydroagricoles; projets ruraux (routes et ponceaux); et projet de communication. Aucune procédure d'évaluation environnementale stratégique n'a été mise en place, mais en accord avec la Loi malienne sur l'environnement, des études d'impacts de projet ont été réalisées, ne fût-ce que sommairement. Nous considérons que la qualité de telles études d'impacts est très variable, mettant ainsi en évidence une conscience environnementale en évolution. Nous avons été impliqués dans la conception, et la phase test d'une mise en œuvre d'un processus de suivi environnemental et social, basé sur un système d'indicateurs. Le dispositif de suivi environnemental et social par catégorie de micro-projet relève de la responsabilité de l'initiateur du projet. Il aura l'avantage, par expérience sur le terrain, de connaître les impacts réels des micro-projets et de vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation et de compensation consignées dans les rapports études d'impacts du PADEC. À part quelques indicateurs « spécialisés » dans le dispositif (coliformes totaux, Matières en Suspension, Taux de résidus de pesticides dans les produits agricoles etc.) tous les autres indicateurs sont facilement vérifiables sur le terrain par enquête auprès des communautés bénéficiaires et par visites et observations de sites. Ceci a l'avantage d'alléger de façon notable le coût de mise en œuvre du dispositif. Cette démarche fait partie d'un processus d'apprentissage permettant d'améliorer la qualité des études d'impacts réalisées par des firmes locales et d'apprendre des erreurs des expériences passées. Nous recommandons la mise en œuvre d'un processus de renforcement des capacités adapté et réalisé à l'échelle locale et d'une stratégie de communication pour faciliter la dissémination de l'information environnementale.